



Blois, le 19 Décembre 2013

**Aux UD
Aux UL
Aux Coordinations Professionnelles Régionales
Aux Mandatés de la CGT de la région**

Chers (es) Camarades,

Une cinquantaine de militants de la CGT, de la FSU, de médecins du travail et membres du Réseau « Sortir du Nucléaire » étaient présents à l'audience du Conseil de Discipline du Conseil de l'Ordre Régional des Médecins statuant sur la contestation du Patronat, relative à un certificat médical rédigé par Dominique HUEZ médecin du travail sur le CPNE de Chinon(37)

Pour la première fois, le Conseil de l'Ordre des Médecins s'est retrouvé particulièrement en *porte à faux* pour son positionnement partisan et complaisant à l'égard du Patronat.

A l'issue d'une longue audience durant laquelle ont témoigné plusieurs praticiens pour appuyer notre Camarade Dominique et du Secrétaire du CHS CT, Michel LALLIER, les deux avocats en charge de la défense, ont démonté toute l'argumentation patronale pour conclure à l'irrecevabilité de la plainte de la Société ORYS.

Dominique HUEZ a fait la démonstration des arrangements entre le Conseil de l'Ordre, des Praticiens et employeurs dans l'Indre et Loire en dénonçant les pratiques de requalifications des certificats de travail sur injonction du patronat !

Au cours des réponses qu'il a formulées devant ce Conseil, Dominique a indiqué *qu'il souhaitait pouvoir s'expliquer devant la justice* pour apporter des éclaircissements sur le fond sur le rôle du Conseil de l'Ordre et sa dépendance à l'égard « Monsieur Patron ».

Après avoir demandé aux membres de ce conseil de décliner leurs spécialités, Dominique HUEZ a contesté la qualification de ses représentants, faisant la démonstration de l'incapacité de ces membres du conseil de discipline de l'Ordre des Médecins à statuer sur l'exercice des Médecins du Travail et prendre en compte la dimension sociale dans la Santé et la Prévention des risques au travail.

La Présidente du Conseil de Discipline a indiqué, après 3 heures de débats face au public et aux médias, que la décision serait rendue dans un délai d'un mois.

Cette affaire qui vise à la remise en cause par le Patronat (ORYS avec derrière EDF et l'UIMM) de l'indépendance de la Médecine du Travail et la remise en cause des prérogatives des Médecins du Travail, s'inscrit dans une offensive de grande envergure du Patronat pour confisquer aux salariés, leurs droits de défense sur les lieux de travail, avec la remise en cause de la législation du travail issue de l'ANI, de la réforme de la Médecine du Travail, de l'Inspection du Travail et la remise en cause des Elections Prud'homales.

../..

COMITÉ RÉGIONAL DE LA CGT CENTRE

1, rue du Colonel Montlaur - 41000 Blois - Tél : 02 54 87 65 80 - Fax : 02 54 90 06 49
Email : comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr

La CGT, les militants et structures de la CGT doivent soutenir Dominique HUEZ, Médecin du Travail, militant de la CGT engagé pour la santé des salariés de MATRA Automobiles, à ceux du Nucléaire à Chinon et au plan national par son implication, son travail dans la CGT et ses publications sur les liens entre travail et santé.

La CGT doit le soutenir ainsi que tous ses Collègues Médecins du Travail qui font l'objet de procédures sur demande du Patronat contestant leur probité et leur intégrité. Accélérer la signature de la pétition nationale en ligne, est nécessaire et faire connaître cette procédure aux salariés en les informant de ce que nous revendiquons, est impératif.

A l'heure où les conditions de travail sont source d'une souffrance inégalée, où les tentatives de suicides et passages à l'acte se multiplient, il est urgent d'agir pour soutenir l'indépendance des Médecins du Travail, exiger un véritable Service Public de la Médecine du Travail, indépendant et disposant de personnels diplômés et qualifiés avec des moyens pour intervenir sur les lieux du travail, pour impulser des initiatives sur la prévention des risques avec les CHS CT, les Services Prévention de la Sécurité Sociale et de l'Inspection du Travail.

Pour vous éclairer sur cette bataille, vous trouverez, ci-joints, les articles parus dans la presse régionale de ce jeudi ainsi que la déclaration de la CGT au CAEN d'Orléans Tours et nous vous invitons à consulter le dossier qui paraîtra dans la prochaine NVO.

Vous souhaitant à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Recevez nos fraternelles salutations syndicales.

**Pour le CR de la CGT Centre
Philippe CORDAT
Secrétaire Général**



Copie, pour info, aux Comités Régionaux CGT